

Questions orales

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je sais que le député a de la difficulté à assimiler ce qu'on vient de dire, soit que depuis le 17 septembre 1984, le chômage des jeunes a diminué de 4,3 ou 4,4 p. 100, qu'environ 840 000 nouveaux emplois ont été créés . . .

M. McCurdy: Où est le programme?

M. Mulroney: On consacre des centaines de millions de dollars aux programmes conçus par le ministre. L'espoir, le progrès et la prospérité sont de nouveau possibles. Considérez que le chômage a diminué de plus de 4 p. 100. Le député devrait être fier de cela et il devrait féliciter le remarquable jeune ministre de la Jeunesse.

Des voix: Bravo!

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA POLOGNE—LA RÉUNIFICATION DES FAMILLES—LA DÉLIVRANCE DES VISAS DE SORTIE

M. Bill Attewell (Don Valley-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. La semaine dernière, le député de Parkdale—High Park et moi-même nous sommes entretenus avec M. Tadeusz Mlynczak, vice-président de la République populaire de Pologne. Nous avons discuté notamment des moyens de renforcer les liens culturels entre les Canadiens d'origine polonaise et les citoyens de Pologne. Le principal sujet abordé a été celui des visas de sortie et de la réunification des familles.

Le secrétaire d'État était à Varsovie le mois dernier. Comment peut-on améliorer les relations entre le Canada et la Pologne tout en exerçant certaines pressions sur le gouvernement polonais pour qu'il accélère la délivrance des visas de sortie pour que les familles puissent être réunies ici au Canada?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je remercie le député de sa question et de l'intérêt qu'il porte à la réunification des familles. J'ai discuté de cette question lorsque j'étais à Varsovie. Actuellement des fonctionnaires du gouvernement canadien participent à des discussions visant à conclure un accord consulaire qui nous permettrait d'effectuer des progrès plus réguliers sur la question de la réunification des familles. C'est là une priorité du gouvernement qui tient à coeur aussi, je le sais, aux députés.

• (1450)

LE SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

LES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE SURVEILLANCE

M. John Nunziata (York-Sud—Weston): Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général. Elle porte sur le rapport annuel du comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité qui a été déposé aujourd'hui et critiqué vertement le Service du renseignement de sécurité et, en particulier, sa direction de l'antisubversion.

Le rapport dit que trop de Canadiens sont visés par cette direction. Le Service canadien du renseignement de sécurité a plus de 600 000 dossiers sur des Canadiens, dont 30 000 dans le seul secteur de l'antisubversion.

Le rapport dit que les libertés individuelles et la vie privée sont sérieusement menacées. Plutôt que de prendre des mesures immédiates pour protéger les droits de Canadiens innocents, le ministre propose un autre examen du travail de surveillance déjà effectué par le comité mis sur pied en vertu de la loi.

Le ministre pourrait-il nous dire s'il est prêt à prendre des mesures immédiates pour adopter les recommandations du rapport du comité de surveillance des activités de renseignement de Sécurité, de façon à protéger les droits et libertés des Canadiens?

L'hon. James Kelleher (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, il est clair que je suis d'accord avec les recommandations du comité de surveillance. J'estime qu'il a fait un excellent travail pour moi et pour tous les Canadiens. C'est pour cela que j'ai annoncé ce matin la création d'une équipe indépendante pour étudier les recommandations du rapport du comité de surveillance des activités de renseignement de Sécurité, ainsi que la gestion et les politiques du Service canadien du renseignement de sécurité, en ce qui concerne notamment les particuliers et l'antisubversion.

M. Nunziata: Monsieur le Président, nous n'avons pas besoin d'une nouvelle étude, mais que le ministre agisse.

M. Gauthier: Exact.

M. Nunziata: Il est clair que le ministre a peur de prendre des mesures. Il n'est que la marionnette de Ted Finn.

LA POSITION DU MINISTRE

M. John Nunziata (York-Sud—Weston): Le rapport dit, et je cite la page 42:

... Le SCRS consacre de l'argent et des efforts à trop de cibles d'antisubversion et il s'ingère dans la vie et les activités de trop de Canadiens . . .

Il s'ingère dans la vie et les activités de trop de Canadiens.

Des voix: La question.

M. Nunziata: C'est dans le rapport. Le comité de surveillance fait des recommandations.